



Gabriel C. Robitaille

Avocat

Parcours professionnel

Me Gabriel C. Robitaille travaille principalement dans le domaine du droit du transport.

Il représente et conseille une clientèle formée principalement des acteurs de l'industrie du transport de personnes et de biens dans le cadre de diverses demandes devant la Commission des transports du Québec, notamment les demandes de permis et les audiences de vérification de comportement découlant de la détérioration des dossiers constitués en vertu des politiques d'évaluation des propriétaires, des exploitants et des conducteurs de véhicules lourds.

Il est également appelé à effectuer des représentations auprès des tribunaux de juridiction pénale en lien avec les infractions pénales et réglementaires, participe à la rédaction et à la négociation de contrats, conseille les acteurs de l'industrie du transport dans la gestion leurs obligations réglementaires et intervient auprès des autorités chargées de l'application des lois et des règlements, telles que la Société de l'assurance automobile du Québec et Contrôle routier Québec.

Il est fréquemment impliqué au sein d'équipes multidisciplinaires, notamment composées d'avocats spécialisés en matière de droit des affaires, de l'immigration et du travail et de l'emploi.

Il a participé à la rédaction d'ouvrages et de publications en matière de droit des transports. Il a également donné de nombreuses formations aux différents acteurs de l'industrie du transport.

Implications

Directeur – Club de trafic de Québec (2015-2022)

Coordonnées

Téléphone : 581-216-3019
gabriel.robaille@steinmonast
.ca

Services offerts

- Droit administratif et civil
- Droit du transport
- Droit pénal
- Litige commercial
- Responsabilité civile

Formation

LL. B., Droit, 2012, Université
Laval

Admission au barreau

2014